



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMITÉ DE L'AGRICULTURE

## SOUS-COMITÉ DE L'ÉLEVAGE

Première session

16-18 mars 2022

**Réduire l'incidence des maladies animales transfrontières à fort impact au moyen du Système de prévention des crises (EMPRES)**

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M<sup>me</sup> Madhur Dhingra

Fonctionnaire principale chargée de la santé animale

Division de la production et de la santé animales (NSA)

Madhur.Dhingra@fao.org

## I. Introduction

1. À sa vingt-septième session<sup>1</sup>, le Comité de l'agriculture a demandé à la FAO d'alléger le fardeau que représentent les zoonoses et les maladies animales transfrontières à fort impact au moyen du Système de prévention des crises (EMPRES). Le présent document fournit des informations actualisées sur l'état d'avancement des activités prioritaires et complète le document COAG:LI/2022/5 – *Renforcer les capacités et la coordination au niveau national pour gérer les risques liés aux maladies animales et aux zoonoses émergentes dans le cadre de l'approche «Une seule santé»*.

2. Le volet du Système de prévention des crises consacré à la santé animale (EMPRES-Santé animale) et ses plateformes opérationnelles – le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) et le Centre de gestion des urgences de santé animale (EMC-Santé animale) – ont amélioré la capacité des Membres de prévenir efficacement les maladies à fort impact et de lutter contre celles-ci dans le cadre de l'approche «Une seule santé».

<sup>1</sup> C 2021/21, paragraphe 18.

## II. Renforcement des capacités en matière de santé animale pour la prophylaxie et la lutte contre les maladies

3. Entre octobre 2020 et septembre 2021, la présence du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières dans 28 pays d'Afrique, d'Asie et du Proche-Orient<sup>2</sup> a permis de renforcer les capacités de diagnostic de 90 laboratoires dans 22 pays, de faciliter les interventions face à 445 foyers épidémiques dans 19 pays et de faire acquérir à près de 6 000 professionnels des compétences en matière de surveillance et d'épidémiologie, ainsi que des capacités de laboratoire et d'intervention.

4. EMC-Santé animale a effectué des missions en ligne et sur le terrain dans 14 pays pour répondre à des situations d'urgence en matière de santé animale. Ces missions ont porté sur la peste porcine africaine au Nigéria, au Togo et, plus récemment, en République dominicaine et à Haïti, la préparation aux interventions au Samoa, la grippe aviaire hautement pathogène au Sénégal, la dermatose nodulaire contagieuse au Bangladesh et à Myanmar, et la fièvre de la vallée du Rift à Madagascar et en Mauritanie.

5. Les centres d'apprentissage en ligne<sup>3</sup> ont permis aux pays de renforcer leurs capacités en matière de gestion des risques liés aux maladies prioritaires, malgré les restrictions de déplacement dues à la covid-19. Des formations sur l'approche «Une seule santé», la dermatose nodulaire contagieuse et la peste porcine africaine ont été dispensées en anglais, espagnol et russe, et des formations sur le signalement des maladies sur le terrain ont été données à l'aide de l'application mobile EMA-i (Event Mobile Application)<sup>4</sup>.

## III. Améliorer les connaissances sur les maladies, les moyens d'alerte rapide et l'atténuation des risques

6. La FAO a mis à niveau le Système mondial d'information sur les maladies animales (EMPRES-i+)<sup>5</sup> pour améliorer l'interopérabilité avec les plateformes de données relatives à la santé publique et au secteur de l'environnement, et ainsi permettre une évaluation des risques et un partage de l'information rapides. L'intégration d'EMPRES-i+ dans la plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main permet de relier les données sur les maladies à des ensembles de données écoclimatiques et agroécologiques en vue d'améliorer la modélisation et la prévision des risques.

7. EMA-i, l'application mobile de terrain d'EMPRES-i+, utilisée dans 12 pays africains<sup>6</sup> aux fins de la surveillance des maladies animales, assure la transmission en temps réel d'informations sur la santé, depuis le terrain jusqu'au niveau central. En République-Unie de Tanzanie, par exemple, grâce à EMA-i, les signalements de maladies ont été quatre fois plus nombreux que l'année précédente, ce qui a permis la détection et la maîtrise rapides de ces dernières.

8. EMPRES-Santé animale a fourni en temps voulu des évaluations du risque et des recommandations en vue de la maîtrise des menaces d'apparition récente. Ces évaluations du risque concernent notamment la dermatose nodulaire contagieuse en Asie et l'introduction de la peste porcine africaine sur le continent américain<sup>7</sup>. À la suite de la contamination massive des visons par le

---

<sup>2</sup> Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Guinée, Indonésie, Jordanie, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Togo, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie et Viet Nam.

<sup>3</sup> Des centres d'apprentissage en ligne régionaux ont été créés pour les régions Afrique de l'Est, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Asie centrale, et Proche-Orient et Afrique du Nord. <https://virtual-learning-center.fao.org/> (en anglais).

<sup>4</sup> EMA-i est une application mobile qui permet de signaler les maladies animales en temps utile, sur le terrain, afin de renforcer la surveillance. <https://www.fao.org/3/i4853e/i4853e.pdf> (en anglais).

<sup>5</sup> Disponible à l'adresse <https://empres-i.apps.fao.org/> (en anglais).

<sup>6</sup> Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Lesotho, Libéria, Mali, Malawi, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone et Zimbabwe.

<sup>7</sup> À paraître. Les résultats ont été communiqués lors d'un webinaire régional.

SARS-CoV-2, une évaluation des risques tripartite – FAO-Organisation mondiale de la santé animale (OIE)-Organisation mondiale de la Santé (OMS) – a été menée afin de donner des orientations aux Membres. Des recommandations relatives à la recherche épidémiologique sur le SARS-CoV-2 chez les animaux exposés et aux mesures d'atténuation des risques à l'intention des professionnels de l'élevage ont été publiées.

#### **IV. Favoriser la coordination mondiale et régionale pour la lutte contre les maladies**

9. EMPRES-Santé animale a coordonné la mise en œuvre de stratégies de lutte contre les maladies animales transfrontières au titre de la stratégie du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières établi par la FAO et l'OIE pour la période 2021-2025<sup>8</sup>. Un groupe de travail spécial a été constitué pour favoriser les partenariats durables et les mécanismes de financement de la lutte contre les maladies animales transfrontières. Les activités suivantes ont été réalisées au titre du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières:

- création d'un comité de coordination mondiale de la fièvre aphteuse visant à renforcer l'échange d'informations et la coordination en vue de la mise en œuvre d'une approche de lutte progressive;
- lancement de l'initiative pour la lutte contre la peste porcine africaine, relevant du Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières<sup>9</sup>, et appel à l'action – la participation du secteur privé à la lutte contre la peste porcine africaine a été préconisée lors d'un webinaire sur les partenariats public-privé;
- élaboration de la stratégie régionale de lutte contre la peste porcine africaine sur le continent américain, et communication des résultats de l'évaluation des risques liés à cette maladie lors d'un webinaire tenu avec les pays membres afin de renforcer l'état de préparation;
- surveillance, par le Réseau d'experts OIE/FAO sur l'influenza animale (OFFLU), des virus responsables des gripes animales d'apparition récente, et communication des données scientifiques aux réunions biennales de l'OMS consacrées à la composition des vaccins, aux fins de la gestion des risques pour la santé mondiale et la sécurité alimentaire.

10. Des progrès ont été réalisés en matière de coordination internationale et d'échanges scientifiques sur l'atténuation des risques à l'interface entre l'humain, l'animal et l'environnement, avec l'organisation d'une réunion technique mondiale tripartite sur le coronavirus responsable du syndrome respiratoire du Moyen-Orient et d'autres coronavirus zoonotiques émergents, la formulation de recommandations conjointes destinées à prévenir la transmission du SARS-CoV-2 entre les humains et les animaux sauvages (à paraître) et la surveillance de l'évolution de ce virus chez les animaux.

#### **V. Conclusion et voie à suivre**

11. EMPRES-Santé animale, qui renforcera l'alerte rapide et intégrera l'approche «Une seule santé» et les méthodes de gestion du risque pour la biosécurité à l'échelon des producteurs, aux fins d'une production animale durable et de l'efficacité d'«Une seule santé», sera une composante essentielle du domaine d'activité prioritaire de l'approche «Une seule santé» dans le plan à moyen terme de la FAO pour la période 2022-2025. Si davantage de ressources étaient allouées à l'amélioration technologique des moyens d'alerte rapide et à la coordination multisectorielle, la FAO pourrait renforcer l'appui qu'elle fournit aux Membres en matière de lutte contre l'apparition et la propagation des maladies à fort impact.

<sup>8</sup> FAO et OIE. 2021. *GF-TADs Strategy for 2021-2025. Enhancing control of transboundary animal diseases for global health* [en ligne]. [Consulté le 13 janvier 2022]. <https://www.fao.org/3/cb6800en/cb6800en.pdf>.

<sup>9</sup> FAO et OIE. 2020. *Contrôle mondial de la peste porcine africaine: Une initiative GF-TADs. 2020-2025* [en ligne]. [Consulté le 13 janvier 2022]. <https://www.fao.org/3/ca9164fr/ca9164fr.pdf>.